

<h1 style="font-family: cursive;">Théodore</h1> <p>Fiche technique N° TB1246 23-10-2025</p> <p>Annule et remplace les éditions précédentes</p>	<p><b>Application après préparation sur supports conformes au DTU 59.1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Plâtres et dérivés :</b> Plaques de plâtre cartonées - Plâtre - Enduits de plâtre</li> <li>• <b>Anciennes peintures :</b> Hydrodiluable - Glycerophtaliques - Acryliques</li> <li>• <b>Maçonneries :</b> Béton - Ciment - Briques</li> <li>• <b>Bois non peints :</b> Européens feuillus - Européens résineux - Tropicaux mi-durs - Contre plaqué - Aggloméré - Isorel dur</li> </ul>	<h2 style="text-align: center;">COLOR MAT HYDRO</h2> <p style="text-align: center;"><b>2 en 1 impression et finition</b></p> <h3 style="text-align: center;">INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR ABRITÉ</h3> <p style="text-align: center;"><b>7 à 9 m<sup>2</sup>/L</b></p>
--	--	--



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



## Fonction :

Peinture décorative 2 en 1 pour travaux de qualité.  
Composée de résine acryliques et hydrodiluable, renforcée en polysiloxane.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 7b2/4a

**Destination :** INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR ABRITÉ

Intérieur : Surfaces murales et boiseries verticales  
Extérieur abrité : Surfaces murales verticales et boiseries verticales

## Propriétés :

- Grande facilité d'application : permet un travail rapide et soigné.
- Lessivable classe 2 (selon la norme NF EN 13300).
- Très bonne opacité.
- Peinture formulée pour un meilleur respect de l'environnement ( COV< 1g/L ).

## Caractéristiques :



= 7 à 9 m<sup>2</sup>/L



= 2 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

*Le rendement est variable en fonction de la porosité et du relief du support.*

*Le séchage est variable selon la température et l'humidité ambiante.*

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Super blanc - Noir
- **Bases disponibles :** BTP - BTM - BTF - BTN - BTJ - BTR
- **Aspect en finition :** Mat
- **Matériel :** Brosse, manchon polyester 12mm ou 6mm, pistolet : buse verte 5/17 ou 5/19, pression 150 à 180 bars, filtres 100 mailles.
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Coloration :** Système à teinter **COLORIMIX®** - La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0,7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (selon D.T.U. 59.1.).
- **Conditionnement :** 1L - 3L - 15L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité (BTP) :** 1.47 +/- 0.05 (Densité variable selon les bases).
- **Extrait sec (Pondéral) (BTP) :** 53 +/- 2 %
- **Taux de Brillance à 60° :** 2 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (**cat. A/a**) : **30 g/l (2010)**.  
Ce produit contient **max 1 g/l COV**. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants.)

## MISE EN ŒUVRE

### Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées :** poncer pour casser le brillant.
- **Eliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.**
- **Sur fonds neufs et non peints :** imprimer le support avec notre **COLOR PRIM HYDRO**.
- **Sur fonds poreux (plâtres et dérivés, bois et dérivés et anciennes maçonneries) :** imprimer avec notre **COLOR PRIM HYDRO, SOUS-COUCHE UNIVERSELLE** ou une 1ère couche de **COLOR MAT HYDRO** diluée de 5 à 10% d'eau selon la porosité du support à peindre.
- **Sur fonds de maçonneries en extérieur :** Imprimer avec notre **THELEFILM EXTER** ou **RAVALPRIM**.
- **En extérieur, si présence de mousses, champignons ou algues,** effectuer au préalable un traitement curatif de la surface à peindre avec notre **THELO STOPMOUSS**. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer le **THELO STOPMOUSS**, puis laisser sécher sans rincer.  
*Voir les fiches techniques des produits cités.*

### Application :

**Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au DTU 59.1.

- **Cas général :** Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 6 heures entre les couches.
- **Déconseillé pour un usage intensif en milieu humide.**

**La peinture acquiert toutes ses propriétés de lessivabilité après 28 jours de séchage.**

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation.**

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

### Hygiène et sécurité :

**Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.theodore-batiment.fr](http://www.theodore-batiment.fr) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

**THÉOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50**

***Mail : [contact@theodore-batiment.fr](mailto:contact@theodore-batiment.fr) [www.theodore-batiment.fr](http://www.theodore-batiment.fr)***

**SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015**